

Van Ormelingen, à Tongres.

VENTES PUBLIQUES D'HERBAGES.

Le notaire VAN ORMELINGEN de Tongres vendra publiquement par portions,

LES HERBES ET REGAINS

des PRÉS et PRAIRIES ci-après,

SAVOIR :

Vendredi, 12 juin 1857,

à 2 heures après midi, sur les lieux, à la requête de Monsieur le comte de RENESSE-BREIDBACH de 's Heeren-Elderen :

De 5 hectares de prés appelés *grooten weyer*, à 's Heeren-Elderen ;

De 2 hectares de prés appelés *Menbruggenbrouk* ;
Et de prés appelés *brouk*, appartenant à la commune de 's Heeren-Elderen.

Réunion des amateurs à la maison du garde Nys.

Mardi, 23 juin 1857,

veille de la St-Jean, à 2 heures de relevée, au cabaret des enfants *Vaneyck* à Bloer, à la requête de M. le comte de RENESSE-BREIDBACH :

1° De 27 ares de pré appelé **KEVY**, situé près le moulin à Bloer, commune de Tongres ;

2° De 1 hectare 59 ares 45 centiares de pré appelé *maebampd*, à Mall ;

3° De 6 hectares de pré appelé *klein meers*, situé à Mall ;

4° De 85 ares de pré, situé au *meers*, à Mall, appartenant à M^{lle} CONSTANCE ARCKENS de Tongres.

Mercredi, 24 juin 1857,

à 2 heures après midi, au cabaret du sieur *Maesen*, à la requête de M. LOUIS PALMERS DE TERLAMEN, rentier à Hasselt : de 28 hectares de prés, situés à Tongres, près le moulin de Wyck, derrière la dite barrière, appelés *Offelkens beemte* ;

2° M. BRIERS-PALMERS, rentier à Hasselt : de 22 hectares de prés appelé *het hardel*, situés à Bloer, sous Tongres, contre le chemin de Maestricht ;

3° M. L. HOUGARITS : 85 ares de pré, au lieu dit *de lazereye*.

Jeudi, 25 juin 1857,

à 2 heures après-midi, au café du sieur *Vandenrydt*, à l'Allée-Verte, rue des Sarraux, à Tongres, à la requête de M^{me} Madame veuve J.-L. STAS née STEVENS, rentière à Tongres : 6 hectares 54 ares de prés appelés *nauwbeemden*, 1 hectare 14 ares pépinière, 17 ares à côté du précédent, 48 ares au même endroit provenant de la ville, 74 ares au chemin de Bloer, un hectare 14 ares au même endroit contre le pating, 95 ares *haenenbampd* et 84 ares au Bloirstraet ;

2° M^{me} veuve ALEX. STAS née BAILLY : 85 ares au *nauwbeemden*, à Bloer ;

3° M. l'avocat FRÈRE de Tongres : la 11^e parcelle des *nauwbeemden*, provenant de la ville et de Kinet ;

4° M. le baron DE COPIS : 4 hectares 52 ares devant le château de Betho et 2 hectares 53 ares au parc de Betho ;

5° M^{me} veuve DE SAREN née RUBENS : les parcelles n^{os} 15, 14, 15, 16, 19, 20 et 21 des prés appelés *zuerbeemden*, contenant chacune 84 ares 48 centiares ;

6° M^{me} veuve SCHAEZTEN née RUBENS : les parcelles n^{os} 2, 3 et 4 des *netbeemden*, contenant chacune 84 ares 48 centiares et 56 ares contre le jardin de quatre-vents, 57 ares prairie joignant le précédent, 59 ares 65 centiares ibidem et 85 ares au même lieu ;

7° M. W.-G. J. VANDERMEER DE JONGENBOSCH : 2 hectares 54 ares en 5 parcelles, sur le chemin de Bloer ;

8° Les héritiers MOENS : les parcelles n^{os} 2, 3, 4 et 5 des *zuerbeemden*, et 4 hectares 80 ares en 3 parcelles, derrière la maison d'ardoises, vis-à-vis le pont à bascule, hors la porte de Liège, au chemin dit *wykstraet* ;

9° M. DEMARTEAU STAS : un hectare 27 ares au chemin dit *wykstraet*, joignant les précédents et M. le baron de Tiecken ;

10° Les enfants TILKIN de Wilhogne : 89 ares au *wildbrouk* ;

11° M. GHYSENS, agent du Trésor : 85 ares au même endroit ;

12° M. LOSER : 52 ares sur Bloerstraet, (*hanenbampd*).

15° La famille BARTHOLEYS-DEFASTRE : 47 ares de prairie sur *wykstraet*.

Le tout sous Tongres.

Vendredi, 26 juin 1857,

à 2 heures après midi, au cabaret du sieur *Vandenrydt*, à l'Allée-Verte, à Tongres, rue des Sarraux :

A. A la requête de M^{rs} et M^{lles} DE CORSWAEM, rentiers à Hasselt :

1° 47 ares, 2° 6 hectares 76 ares, appelés le *kleine prostenaer*, divisés en 8 parcelles, 5° 47 ares appelés de *ronde 11 roeden*, 4° les parcelles n^{os} 51 à 40 inclus des prés appelés *zuerbeemden*, les n^{os} 7 et 8 des *netbeemde*, 3° 4 hectares 15 ares en 5 parcelles contre l'allée du château de Scherpenberg, 6° 19 ares contre le Hompart, 7° 94 ares contre le précédent, 8° 98 ares suivant, 9° 5 hectares 45 ares appelés le *paring*, 10° un hectare au jardin anglais, 11° 14 parcelles chacune de 42 ares au *peerdsbeemde* et *Lomderstraet*, près le dit château ;

Le tout sous Nederheim, Tongres et Freren.

B. A la requête de M. MAX GRISARD, rentier à Liège : 2 hectares et demi en 4 parcelles n^{os} 23, 24, 25 et 26 des prés appelés *zuerbeempden*.

C. A la requête des administrations du bureau de bienfaisance et de la fabrique de l'église de Nederheim. De 5 hectares 12 ares divisés en 5 portions appelés *prince bempd*, sous Freren.

D. A la requête de M^{me} V^e FROIDMONT née VRANKEN de Tongres :

De 1 hectare 25 ares sous Bloer en 2 parcelles près le dit *prostenaer*.

Samedi, 27 juin 1857,

à 2 heures après-midi, au cabaret du sieur *Willems*, à Mall, sur la route de Visé, à la requête de :

1° M^{rs} LOUIS JULLIOT : de 15 hectares de prés appelés le *grand meers*, situés à Mall, près la dite route.

2° M^{rs} l'avocat FRÈRE de Tongres : de 80 ares de pré à Mall au *meers*, provenant de la commune de Mall, et de 55 ares de pré à Bloer contre le chemin près la route de Visé, provenant des enfants Pellaerts.

Dimanche, 28 juin 1857,

à 2 heures de relevée, au cabaret de la veuve *Ory*, à Coninxheim, à la requête de :

1° Messieurs JULLIOT et RIGO : de 20 hectares de prés situés à Coninxheim, appelés *hoogbeemden* et *keuterbeemden*.

2° M^{rs} l'avocat FRÈRE : de 94 ares de prés à Coninxheim au *vier driesen*, détenu ci-devant par le sieur Digneffe de Coninxheim.

Le tout à crédit et sous les conditions à préfixer aux lieux et jours ci dessus fixés.



COMMERCIE-HUIS

Dezelve notaris zal op dinsdag, 9 juny 1857, om 10 uren 's morgens, te huize van de heer *Vandenrydt*, genaemd den Allée-Verte te Tongeren, publiek verkoopen :

Een schoon groot en wel ter nering gelegen HUIS met achterkwartier en groote achterplaats, te Tongeren aen het stadhuis en den vlammarkt, reinende eene zyde Jufvrouw de weduwe Bellefroid, andere zyde de heer Meesen ; dit huis bewoont door sieur Peters, herbergier en restaurant, is dienstig voor alle andere handel.

De koopprys kan betaeld worden 1/4 binnen de 2 maanden na de verkoop, en de 3 andere vierdens van 3 tot 3 jaren met interest ad 4 %.

Verdere narigten van nu af te bekomen ten kantore van voornoemde notaris VAN ORMELINGEN.

WINNING TE HUREN

TE CORTESSEM, KANTON LOON,

voor half maert aenstaende, groot ongeveer de 17 hektaren 20 (B).

Men adresseere zich te Cortessem by den eigenaer op het goed genaemd *Bekes* of te Tongeren in de kruisstraet, n^o 38.

NATIONALE MILITIE.

MILITAIRE PLAETSVERVANGING

VOOR GANSCH BELGIE,

vestigd door M. G. WILMONT, eigenaer, St-Ursulastraet, 15, te Luik.

De gemelde G. Wilmont heeft de eer het publiek kenbaer te maken dat hy zich belast, met waerborg en onder zyne verantwoordelykheid, met de militaire remplacements.

Hy verleent alle gemak voor de betaling.
Zich te vervoegen voor verdere inlichtingen en voorwaarden by M. ADOLF WAGEMANS, zoon, zaakwaarnemer, in de goude klok te Tongeren, of wel by de heeren CEULEMANS, landmeter en commissaris der buertwegen te Hasselt en GRÉGOIRE en JOANNES VANWEST, negocianten te St-Truiden.

Notaris Vrindts, te Tongeren.

VERKOOP

VAN LANDEN.

MAENDAG 15 JUNY 1857, in plaets van 10 JUNY, te 2 uren namiddag, ten herberge van den heer *Jean Jacques*, buiten de Luikerpoort te Tongeren, zal de notaris VRINDTS ten meesbiedende verkoopen, de navolgende **BOUWLANDEN** :

GEMEENTE RUTTEN.

80 aren 80 centiares, gelegen ter plaetse genaemd *Kortenbosch* ;

25 aren 80 centiares, gelegen in het *kupvel 1* ;

5 aren 18 centiares, in den *sikkenberg* ;

16 aren 88 centiares, in het *koitveld* ;

9 aren 50 centiares, in de *platte tombe* ;

8 aren 44 centiares, in den *grooten aerd*.

GEMEENTE HEUR-LE-TIEXHE.

20 aren 72 centiares, gelegen in het *boschveld*.

Het alles breeder omschreven in de affixiën.

MEN VRAEGT

TWEE BEKWAME SCHRYNWERKERS-GASTEN.

Zich te adresseeren by NICOLAS ALEXANDER op de plein.

TE HUREN OF TE KOOP,

eene nieuwe KAR van 10 centimeters en eenen nieuwen PLOEG.

By de W^e J. VROONEN, in de Sint-Truijensche straet.

A LOUER

Une MAISON, favorablement située dans la rue de St-Trond à Tongres, près de la porte, et qui sera appropriée à l'industrie ou aux convenances du locataire. S'adresser à M. HUBERT VANDENRYDT, candidat-avocat.

A vendre pour 200 frs,

UN BON BILLARD AVEC ACCESSOIRES.

S'adresser au bureau du journal.

MÉDAILLE D'OR.

DÉPOT DE PIANOS,

de la maison F. BERDEN et C^e, chez R. NIHOUL, professeur de musique, place du marché, à Tongres.

A VENDRE D'OCCASION

DEUX CHARS-A-BANCS,

à un ou deux chevaux, avec ou sans harnais, une voiture, deux paires de harnais et deux selles pour Poneys et ânes ; le tout de bon goût et dans un très bon état.

S'adresser au bureau du journal.

Librairie de la veuve COLLEE, à Tongres.

Grand'place, n^o 20.

LE TRAVAIL,

loi de la vie et de l'éducation,

par le R. P. FÉLIX, de la compagnie de Jésus. 0,60

LA VIE DE PLAISIRS

OU L'HIVER DES CAPITALES, par le R. P. DECHAMPS.

0,50

LE MURMURE DES SALONS ET LA VÉRITÉ,

Pour faire suite à la *Vie de Plaisirs*. Par le R. P. DECHAMPS. 0,50

LE LIBRE EXAMEN

DE LA VÉRITÉ DE LA FOI.

Entretiens sur la démonstration catholique de la révélation chrétienne, par V. DECHAMPS, de la Congrégation du T. S. Rédempteur. 2^{me} édition. frs 3,50

LA FIN DU MONDE,

selon le plan de Dieu,

ouvrage destiné à calmer les esprits au sujet de l'apparition des comètes, par l'abbé GONNUS. 0,40

LE LIVRE DE TOUT LE MONDE,

ou la catéchisme de Malines, mis en lecture par M. VAN HESSEL, vicaire-général de l'archevêché de Malines. 2,00